

Commune de Surmont Conseil municipal du 28 Janvier 2026 A la Mairie à 20h00 Convocation du 17/01/2026	2026/1
--	----------------------

Les conseillers municipaux élus se sont réunis à la Mairie, sur convocation du Maire, qui leur a été adressée sous forme légale conformément aux articles L121-10, L121-11, L122-7,

Etaient Présents :

BOITEUX Denis, DARÇOT Olivier, LOCATELLI Marc, MARTIN Dominique, PIRANDA Baptiste, PIRANDA Maguy, VIPREY Fabienne, VUILLIER-DEVILLERS Julie,

Absents excusés : PEPIOT Sylvain pouvoir à LOCATELLI Marc, COURGEY Ferjeux pouvoir à MARTIN Dominique.

Absents : SCHOUVEY Anthony,

Ordre du jour :

- PV du 1er Décembre 2025
- Délégation du maire
- Transfert à la Commune des biens de l'ancienne Fabrique de la Paroisse
- Régularisation de sommes indûment payées par la commune
- Proposition de vente à la commune de la parcelle ZC123
- Préparation budget 2026

Le quorum étant atteint M, le Maire ouvre la séance à 20h00

1 Secrétaire de séance

Mme VUILLIER-DEVILLERS Julie est désignée secrétaire de séance.

2 DCM 2026-01-28 01 Approbation du PV du 1^{er} Décembre 2025

Le PV de la séance du conseil municipal du PV du 1er Décembre 2025 est approuvé à l'unanimité (10 voix).

3 Délégation du maire

Le Maire confirme la complétude du dossier de certification PEFC de l'ensemble des forêts communales de la commune. Cette certification est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des aides prévues pour le renouvellement forestier.

4 Transfert à la Commune des biens de l'ancienne Fabrique de la Paroisse

Les membres du Conseil de Fabrique de la Paroisse de Surmont, au cours d'une réunion qui s'est tenue le 16 Janvier 2026 en présence du Maire, se sont prononcés à l'unanimité :

- Pour un transfert des biens fonciers de la Fabrique à la commune de Surmont, ce qui permettra de mettre fin à la situation actuelle : la commune perçoit déjà le gain des locations et que bien que privée de revenus la Fabrique continue d'avoir à sa charge les impôts fonciers.
- La commune précisera par une convention ses engagements pour l'entretien et le fonctionnement de l'église de Surmont.
- Le Maire est chargé de prendre contact avec un notaire pour engager cette opération.

5 Régularisation de sommes indûment payées par la commune

Lors de la viabilisation de l'ancien terrain de sport, l'ensemble des travaux d'adduction d'eau ont été facturés à la commune par le SIEF, bien qu'une partie de ces travaux concerne le propriétaire des parcelles ZB129 et ZB132. Pour régulariser cette situation, la solution proposée par la trésorerie, à savoir prise d'une délibération demandant le remboursement à la commune par le propriétaire des parcelles ZB129 et ZB132 des sommes indûment payées est caduque puisque le SIEF a facturé fin 2025 les sommes dues au propriétaire des parcelles ZB129 et ZB132.

Le Maire est chargé de reprendre contact avec le SIEF pour régulariser cette situation.

6 Proposition de vente à la commune de la parcelle ZC123

Les propriétaires de la parcelle ZC123, sise Grande Rue, ont fait part de la possibilité de vendre la parcelle à la commune. Une partie de la parcelle est constructible et bénéficie d'un CU opérationnel. Sachant que les propriétaires ont fait une proposition similaire au riverain. Après débat, le conseil demande au Maire d'instruire ce dossier et de faire les propositions suivantes au riverain :

- Achat par la commune d'une bande de terrain raccordable au réseau d'assainissement et permettant de disposer de 2 parcelles constructibles.
- Ou achat par la commune d'une bande de terrain raccordable au réseau d'assainissement et permettant de disposer d'1 parcelle constructible.
- Ou achat par la commune de l'ensemble de la parcelle.

7 Préparation budget 2026

Dans le cadre du budget primitif 2026, les conseillers souhaitent inscrire les dépenses correspondant aux investissements suivants :

- Aménagement de la Grande Rue : Financement d'une étude d'avant-projet pour disposer des chiffrages nécessaires aux demandes de subvention pour une réalisation en 2027.
- Réfection du toit de l'ancienne école.
- Réparation du porche de l'église.
- Pose d'un défibrillateur à la salle de fêtes (commande passée en 2024)

Les autres travaux proposés seront financés en fonctionnement :

- Aménagement du terrain en bout du cimetière,
- Réparation du mur du cimetière,
- Aménagement du terrain de jeux (abri + table),
- Dé imperméabilisation de la cour de l'école,
- Réalisation du terrain de sport.

Fin de la séance à 22h40

1	Secrétaire de séance	1
2	DCM 2026-01-28 01 Approbation du PV du 1 ^{er} Décembre 2025	1
3	Délégation du maire.....	1
4	Transfert à la Commune des biens de l'ancienne Fabrique de la Paroisse.....	1
5	Régularisation de sommes indûment payées par la commune	1
6	Proposition de vente à la commune de la parcelle ZC123	2
7	Préparation budget 2026	2

Le Maire

BOITEUX Denis

Le Secrétaire

VUILLIER-DEVILLERS Julie